

Rapport sur le préavis municipal 4/2026 relatif aux indemnités des membres de la
Municipalité

La commission composée de Quentin Frick (excusé), Eloi Du Pasquier et du rapporteur, s'est réunie le 14 septembre.

Nous remercions David Romero, municipal des finances, pour les renseignements fournis à cette occasion.

Bases de travail :

- Préavis municipal du 31 août 2026
- Comptes communaux 2025

La commission salue que la municipalité propose de maintenir le montant des indemnités et des jetons de présence auxquels elle est rémunérée, et ce pour les 5 prochaines années. La municipalité démontre par là à quel point son engagement pour notre commune est désintéressé. Dans l'époque actuelle, ce geste porte une signification particulière.

En remerciant la municipalité pour son abnégation, la commission vous recommande d'accepter les indemnités de la municipalité pour la législature en cours.

Pour la commission des finances :

Quentin Frick

Christophe Kipfer

Eloi Du Pasquier